



Je n'arrive pas a recuperer des arrieré de loyer

Par **doudou13**, le **31/10/2013** à **15:34**

Bonjour

dans le cadre d'une SCI j ai loué à un locataire plus qu'indélicat un appartement dont le loyer n'as été que partiellement payer j'ai donc procédé à son expulsion avec une démarche longue et couteuse au tribunal il a été condamné à payer ces arriérés.

dans le cadre de cette condamnation j ai donc mandaté un huissier puis une société de recouvrement qui ce sont montré inefficace car ce monsieur est un cout au RSA un cout au chômage travail de temps en temps mes les cartes grise de ces véhicule au nom de tiers signe des échéanciers qu'il ne tiens pas ne veut pas donné de justificatif de situation... du coup à chaque fois que je fais intervenir un huissier ou autre ça a un coup financé inadmissible vu que je suis dans mon droit.

qu'elle sont mes recours pour rentré dans mes frais vu que cela dure depuis quelques années et qu'elle est la validité de ce jugement?

merci d'avance